



**ASSOCIATION DE DEVELOPPEMENT
COMMUNAUTAIRE
MOKILI-MWINDA
ADECOM M. M. asbl**

B.P.: 9177 Kinshasa I République Démocratique du Congo
E-mail: adecom_mokilimwinda@hotmail.com, www.adecom.mokilimwinda.com Tél. (+243)99 83 17100

**RAPPORT DE STAGE SUR LE RENFORCEMENT
DES CAPACITES EFFECTUE À ASSOAL,
YAOUNDE CAMEROUN
DU 09 AU 24 SEPTEMBRE 2009**



Par Félicien NDONGO AKASH

Sommaire

0. Remerciements

I. Introduction

1.1. Rappel du cadre de stage

1.2. Présentation de l'Adecom Mokili Mwindi et du stagiaire

1.3. Présentation d'Assoal

1.4. Méthodologie de travail

II. Déroulement des activités

2.1. Calendrier de travail

2.2. Activités réalisées

2.3. Résultats obtenus

III. Difficultés rencontrées

IV. Leçons apprises/valeurs ajoutées

V. Suggestions et recommandations

Conclusion

Annexes

0. REMERCIEMENTS

Nos remerciements sont adressés d'abord à Juristes Solidarités, représentés par son Délégué général, Jean Claude Mas et au comité de pilotage du programme UMOJA, COPIL en sigle, conduit par Juristes Solidarités, Comptoir Juridique Junior et Femmes Chrétiennes pour le Développement et Démocratie, pour avoir validé notre projet de stage dans le cadre du « Programme de renforcement des associations de services juridiques populaires en Afrique centrale : UMOJA »

Pensons aussi aux autorités de l'ADECOM MOKILI MWINDA, notre structure, pour avoir autorisées notre déplacement de Yaoundé au Cameroun.

Ensuite, nous remercions très sincèrement les autorités de l'Association des Amoureux du Livre / Actions Solidaires de Soutien aux Organisations et d'Appuis aux Libertés « ASSOAL », en sigle en l'occurrence le Coordonnateur Général, Mr Jules Dumas NGUEBOU, pour nous avoir permis de réaliser notre stage ; les membres de la coordination, Simon SAMA, Guy TATCHOU ; Achille NOUPEOU, notre maître de stage, et les autres : Dominique ESSONO, Yvonne, Winnie, Eric, Pascal, Antoinette NNANA, Georges, et les autres personnels de l'équipe ASSOAL, qui pensons nous ne tiendront pas rigueur pour n'avoir pas citer leurs noms, pour leur attention à nos sollicitudes

Enfin, nous n'avons pas oublié Emmanuel NJIFENJI, Daniel NONZE, le conseiller Fabien MBASSI .MBASSI « Sa Majesté », Lambert MABIALA et Lilian BARROS des amis de longues dates, pour leurs finesses ; Anne –Laure Fages-Plantier, Coordinatrice programme UMOJA, pour ses efforts inlassables dans le suivi des activités du programme UMOJA. Et nous remercions en passant Reine Rosine AGANG de l'ALVF, basée dans la Commune d'arrondissement Yaoundé II, pour s'être préoccupée de nous lors de notre passage à Assoal.

Sollicitons, chers encadreurs, votre indulgence pour nos manquements et faiblesses pendant toute la période que nous venons de passer sous votre encadrement.

Quant à Martin LUSAMBILA et Stella BAZONZILA, toutes mes amitiés.

I. INTRODUCTION

1.1. RAPPEL DU CADRE DE STAGE

a) Contexte

Les associations de services juridiques parties au programme UMOJA ont été invitées à réaliser des stages au sein des structures membres du réseau qui sont plus avancées sur la thématique choisie. Ces stages visent à expérimenter les enseignements tirés des ateliers d'échange d'expériences et auto formation réalisés par le projet UMOJA.

Dans ce cadre, Félicien NDONGO AKASH, délégué d'ADECOM MOKILI MWINDA, Ongd/Asbl a choisi d'effectuer son stage au sein de ASSOAL à Yaoundé/Cameroun pour la thématique concernant le « **BUDGET PARTICIPATIF** », et a, en outre, prêté une attention soutenue sur *le plaidoyer pour le changement social*, une approche d'intervention au centre des actions d'ASSOAL, développée du reste lors de l'Atelier d'échanges d'expériences et d'auto formation tenu à Douala, en février 2008: sous le thème : « **le renforcement des modes d'intervention en matière d'actions juridiques collectives pour la participation des populations à la définition des politiques publiques** »

Ce stage s'est déroulé effectivement du 09 au 24 septembre 2009 dans un climat de travail empreint d'une disponibilité tous azimuts de notre maître de stage et de toute l'équipe d'Assoal :

b) Objectifs

✓ Objectif global

Renforcer mes capacités sur la thématique Budget Participatif expérimentée par ASSOAL dans les entités politico administratives locales (les mairies), au Cameroun notamment à Yaoundé.

✓ Objectifs spécifiques

- Maîtriser les stratégies d'actions, notamment les techniques de plaidoyer social utilisées par Assoal, et mettre en œuvre les outils de suivi et évaluation du Budget participatif.
- Intégrer les acquis du stage dans le programme interne d'ADECOM MOKILI MWINDA, notamment en aidant la population de Kinshasa – Est (des Communes de NDJILI, MASINA et KIMBANSEKE) à se mobiliser davantage et à user de son droit de participer à la gestion des affaires publiques locales et à la définition des politiques publiques y relatives.

c) Résultats attendus

- Etre sûr d'avoir maîtrisé les stratégies d'actions de la Thématique Budget Participatif et de mettre en pratique les notions apprises dans la stratégie d'intervention d'ADECOM MOKILI MWINDA
- Etre sûr d'avoir maîtrisé les techniques de Plaidoyer pour le Changement Social, (notamment sur la formulation du thème, de l'objectif **SMARTER** et dans l'élaboration de son plan d'action) et de les mettre à profit dans notre travail d'accompagnement des Comités Locaux de Démocratie (CLD), sensés suivre et contrôlés la gestion de nos trois Entités Territoriales Décentralisées
- Rédiger le rapport de stage et le mettre en ligne pour les différentes organisations de service juridiques parties au programme UMOJA.

1. 2 PRESENTATION DE L'ONGD ADECOM MOKILI MWINDA ET DU STAGIAIRE

1.2.1. ORGANISATION

1. NOM : Association de Développement Communautaire Mokili-Mwinda/ADECOM .MM

2. Adresse : Rue Ndembo N° 70, quartier 13, Commune de N'djili,
B.P. 9177 Kin 1, Kinshasa
RD Congo

3. Téléphone : (00243) 09 99 55 18 55 ; 09 98 31 71 00

4. Nom du représentant légal : Josiane MFULU-Massaka : Présidente

Nom de la personne de contact : Nestor BAZEYE MBELA, Secrétaire Général

5. Adresse E-mail : adecom88@yahoo.fr, adecom_mokilimwinda@hotmail.com

Site Web: <http://www.adecom.mokilimwinda.org>

1.2.2. DETAILS ORGANISATIONNELS

1. Statut légal/Type d'organisation : Association Sans But Lucratif, ASBL, ONGD

2. Année de fondation/Enregistrement : Fondée le 27 Juillet 1988

Obtention de la personnalité juridique au Ministère de la Justice

Sous le numéro: 170/02/CAB.MIN/J&G/2002, le 16/09/2002

3. Nombre des membres de l'organisation : Hommes : 18 ; Femmes : 12 Total : 30

4. Nombre des membres du Conseil d'Administration : Hommes : 4 Femmes:3 ; Total : 7

5. Nombre des membres de la direction générale :

Noms	Fonctions	Sexe	Date de nomination	Durée
1. Marie-José MFULU -MASSAKA	Présidente	F	2004	3 ans renouvelables
2. Nestor BAZEYE MBELA	Secrétaire Général	M	1990	4ans renouvelables
3. NZUZI-NSAMBA Jeanne	Rapporteuse Générale	F	1990	4 ans renouvelables

1.2.3. HISTORIQUE

Dans la période de 1987-1988, l'animateur Nestor BAZEYE-MBELA a pris l'initiative de mettre en pratique son travail de fin d'études sur les méthodes de conscientisation de l'historien brésilien Paolo Freire en l'appliquant dans son milieu d'origine de la commune de N'djili à l'Est de la ville de Kinshasa.

A travers une enquête participative dans le quartier 13, il a essayé de faire une cartographie de la situation sociale, culturelle, économique et politique du quartier comme outil d'animation et de sensibilisation de la population à sa misère.

Une série d'initiatives à caractère économique et socio-éducatif vont émerger. C'est les cas d'une savonnerie artisanale, une charcuterie, une coopérative des artisans, une école, un centre de formation professionnelle pour jeunes filles du quartier, des centres d'alphabétisation pour femmes analphabètes.

Ces initiatives qui constituaient les résultats du projet d'animation dénommé Mokili-Mwinda donneront naissance à un programme d'animation plus large du quartier et de ses environs. C'est cette coordination qui donnera naissance à l'ADECOM /Mokili-Mwinda.

1.2.4 .STRUCTURE DE MANAGEMENT ET DE PRISE DE DECISIONS

1.2.4.1. Description des procédures en place

Procédures de gestion financière

- **Gestion financière**

ADECOM a établi un manuel de règles et procédures et gestion, appelé « Règlement Financier ».

Ce manuel détermine les règles concernant :

- La responsabilité de la fonction financière
- L'organisation de la fonction financière
- Le patrimoine
- Le système de comptabilité utilisé
- Les principes d'établissement du budget et du contrôle budgétaire
- La gestion de la trésorerie
- Les procédures de paiement des salaires et prêts
- Les prestations des membres du Conseil d'Administration et des experts

- **La gestion du personnel**

Un règlement du personnel détermine les procédures de recrutement, de formation, l'appréciation du personnel ainsi que les avantages, le régime disciplinaire.

- **Autres instruments de la gestion financière et du personnel**

Le Secrétaire Général, en application des règles et procédures de gestion, élabore des outils spécifiques pour la gestion financière et/ou sous forme de circulaires internes concernant par exemple les frais de mission, les prêts, les affectations du personnel

- **le Contrôle financier**

Le contrôle financier de l'Institution se fait à 2 niveaux

- Le contrôle interne : 2 fois l'an par une équipe de 2 commissaires internes, membres de l'Association.
- Le contrôle externe : 1 fois l'an par un auditeur à l'intention du Conseil d'Administration et des bailleurs des fonds.

- **Le contrôle de qualité**

Le système de planification de l'ADECOM MM comprend trois moments importants.

La planification triennale qui permet de tracer les grandes orientations de son action à moyen terme.

Une programmation opérationnelle est alors élaborée pour chaque exercice. Récemment, l'ADECOM MM a dépassé l'horizon triennal pour envisager son avenir à plus long terme pour une période de 10 ans.

Pour garantir ses performances en termes d'efficacité et d'efficience, l'ADECOM MM met en œuvre un système de contrôle de qualité fait **d'évaluations systématiques**.

Chaque activité est immédiatement évaluée dès son achèvement. Les observations faites sont soigneusement notées par ceux qui l'ont réalisée. Mensuellement, les personnes œuvrant dans un même service se réunissent pour examiner et évaluer leur action sur base des observations notées en cours de chemin.

Semestriellement, toutes ces observations sont reprises par l'ensemble de l'équipe de l'ADECOM MM qui évalue alors la réalisation des activités prévues, les résultats obtenus et qui identifie les problèmes rencontrés et élabore des solutions appropriées. Au besoin, le programme d'activités prévu est adapté en fonctions des conclusions de cette évaluation à mi-parcours.

Le même exercice est repris à la fin de chaque exercice annuel. Il permet alors d'opérer les adaptations qui s'imposent à la planification triennale et d'élaborer la programmation de l'exercice suivant.

1.2.4.2. Rôle du Conseil d'Administration, de l'Assemblée générale et du Secrétariat général

-Le Conseil d'administration a le rôle de suivre la mise en œuvre des politiques et décisions de l'Assemblée générale. Il examine et adopte les programmes d'activités ainsi que les rapports des activités avant de les soumettre à L'AG.

-L'assemblée générale examine et décide sur les orientations de l'Association. Elle accepte les adhésions et exclut les membres. Elle décide sur toutes les questions concernant la vie de l'Association

-Le Secrétariat général est l'instance d'exécution des programmes d'activités ; il gère quotidiennement l'association.

1.2.4.3. Existence ou non d'une constitution

Il existe au sein de l'Association une charte de membre qui constitue un acte d'engagement que chaque membre adhérent prononce lors de l'Assemblée générale. Cette charte donne les valeurs fondamentales auxquelles le membre adhère et s'engage à respecter.

1.2.4.4. Processus de développement organisationnel

L'organisation vient de mettre en formation un de ses formateurs en formation sur le développement organisationnel chez CEFORMAD.

Une évaluation stratégique de l'ADECOM vient d'être réalisée en fin 2005 avec l'aide de CORDAID pour mettre ADECOM MM dans un processus de réflexion de sa stratégie et de son fonctionnement pour son développement.

1.2.4.5. Capacités et domaines d'amélioration

Capacités à améliorer : suivi et monitoring des activités et résultats, management organisationnel

1.2.5. DOMAINES PRINCIPAUX D'INTERVENTION

1.2.5.1. Mission de l'organisation

La mission de l'ADECOM MM est de :

Contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population du Quartier 13 et ses environs et la prise en charge de cette population par elle-même par l'organisation des structures de base autonomes.

1.2.5.2. Objectifs stratégiques

- Le renforcement des capacités d'analyse critique et des compétences de la population en matière économique, politique et culturelle afin de faciliter l'émergence d'un pouvoir politique, économique et culturel de la population;
- L'autonomie des organisations de base en les aidant à développer des capacités d'autofinancement et de gestion de leurs initiatives.

1.2.5.3. Question du genre

La grande partie des activités de l'ADECOM MM touche les femmes. Près de 64% des femmes sont touchées.

Les activités d'alphabétisation concernent à près de 95% les femmes ; les formations professionnelles des concernent les femmes.

Un volet sensibilisation sur le genre est mis en œuvre. L'aspect des ménages tient à mettre ensemble l'homme et la femme autour des activités qui améliorent les conditions de vie des foyers.

La recherche de l'équilibre homme -femme dans les activités permet de redonner la valeur aux femmes et d'être prises en compte dans les politiques d développement

1.2.5.4. Résultats du travail de l'organisation

Les principales réalisations de l'ADECOM MM durant les 3 dernières années dans les différents domaines.

Economie populaire:

- L'appui aux 30 micros entreprises féminines dans le domaine du petit commerce et de la transformation alimentaire: 1092 femmes accompagnées ;
- Le renforcement des aptitudes et compétences techniques de 55 leaders des organisations de base (OB) ;
- L'accompagnement de 10 associations maraîchères et 426 responsables et gestionnaires formés dont 40 femmes ;
- Le développement des 5 structures de micro finance et de 24 micro caisses de proximité: 560 gestionnaires, leaders et membres sensibilisés et formés aux notions d'épargne et crédit dont 427 femmes et 133 hommes ;
- L'organisation du symposium sur les dynamiques et Associations maraîchères ayant réunis 150 représentants des producteurs.

Education :

- 8000 ménages touchés et sensibilisés à l'approche genre à travers des campagnes de sensibilisation;
- 30.000 personnes sensibilisées à la lutte contre le VIH-SIDA, 15.000 préservatifs distribués;
- 186 jeunes gens et jeunes filles initiées à la micro entreprises dont 32 garçons (couture, esthétique et informatique) ;
- 2410 femmes alphabétisées et 57 alphabétiseurs initiés aux techniques d'alphabétisation.

Renforcement de la Société Civile à la base d'Education Civique

- La prise en compte des opinions de la Société civile à la base quant au déroulement du processus électoral en RDC à travers l'organisation des Tribunes d'Expression Populaire mettant face-à-face responsables politiques et population ;
- La sensibilisation de près de 12.000 personnes sur le processus de transition en RDC ;
- L'émergence d'une dynamique de la Société Civile à la base: une dynamique de Société Civile avec un cahier de revendication.

1.2.5.5. Groupes cibles :

- Les groupes cibles de l'ADECOM sont constitués des femmes, des jeunes.

Ces groupes se retrouvent dans les catégories des personnes analphabètes, des artisans, des maraîchers et maraîchères, des jeunes filles et garçons de bas niveau de formation, des personnes vulnérables.

ADECOM accompagne surtout les groupes organisés dans les associations, mutuelles d'entraide sociale et économique qui acceptent son approche de travail.

- Les femmes constituent la catégorie des groupes cibles les plus touchées. Près de 64% des femmes constituent ces groupes.

- Le choix de ces groupes est fait en fonction des problèmes majeurs identifiés. Les groupes qui démontrent un dynamisme et un engagement pour améliorer leurs conditions de vie sont retenus. Ceux qui en font la demande et adhèrent à la vision et approche d'ADECOM basée sur l'auto prise en charge, l'autonomie et acceptent d'œuvrer en partenariat avec d'autres sont retenus pour collaborer.

1.2.5.6. Domaines d'activités:

L'ADECOM accompagnera les activités des organisations de base dans les domaines thématiques suivants:

- 1. Domaine d'éducation populaire:** l'alphabétisation, l'éducation civique, la formation professionnelle des jeunes et l'enseignement fonctionnel
- 2. Domaine d'économie populaire:** sécurité alimentaire, micro entreprise, la micro finance
- 3. Domaine de la santé :** ADECOM est engagée dans la santé promotion et curative. Elle organise un centre de santé qui assure des activités de planification et de la santé de reproduction, les activités de sensibilisation de la lutte contre le VIH -Sida et le service de dépistage volontaire auprès des femmes enceintes.

Le choix des domaines d'activités pour lesquels l'ADECOM accompagne ses partenaires, se justifie par les problèmes rencontrés dans l'aire d'action de l'ADECOM et par le fait qu'elle possède des compétences dans ces domaines. Lorsqu'elle n'a pas de compétence, elle fera appel à l'approche de mise en relation pour répondre aux besoins des partenaires.

Les thèmes du domaine d'éducation populaire, à savoir l'alphabétisation l'éducation civique, la promotion du genre et le VIH/SIDA, la salubrité entendez l'assainissement du milieu et la micro finance sont des thèmes dits transversaux. Dans ces différents domaines, les activités principales d'ADECOM seront des activités essentiellement des formations, des suivis-conseils, des autoévaluations assistées, des échanges et concertations et de mise en réseau, la recherche-action et la capitalisation des expériences des organisations de base.

1.2.5.7. Régions d'intervention de l'organisation :

ADECOM intervient dans deux provinces de la RDC :

-La ville de Kinshasa : principalement dans la partie Est de la ville

-La province du Bas Congo : principalement dans le district de la Lukaya, territoire de Madimba et à Mbanza Ngungu.

1.2.5.8. Programmes en cours en 2008

Pour 2008, l'ADECOM a quatre programmes prioritaires en cours :

1° Le programme d'appui à la micro entreprise et micro finance financé par OXFAMNOVIB et la FAO et la Coopération belge

2) Un programme de formation professionnelle des filles et d'alphabétisation des femmes

3° Un programme de sensibilisation des populations à la surveillance du processus démocratique à l'Est de Kinshasa financé par l'Union européenne dans le cadre de l'appel à proposition pour le renforcement de l'Etat de droit.

4° Un programme de sensibilisation de la population de Kinshasa Est à la lutte contre le VIH-SIDA

1.2.6. FINANCES (Recettes et biens immobiliers)

1.2.6.1. Budget annuel total :

- Pour l'année 2007 : 521.298 USD

- Pour l'année 2006 : 375.000 USD

- Pour l'année 2005 : 407. 225 USD

1.2.6.2. Les sources de financement 2006 :

Sources	% des budgets	Source
Sources externes (Internationales)	78	Oxfam Novib et Cordaid, CDI-Bwamanda Belgique
Sources Non gouvernementales Nationales	-	-
Sources gouvernementales	-	-
Revenus en provenances des activités propres (ventes des services, frais de formation, location salles, honoraires séminaires...)	22	ADECOM

1.2.6.3. Budget de réalisation en 2006 et 2007

<i>SERIES D'ACTIVITES</i>	<i>BUDGET Réalisé en 2006</i>	<i>BUDGET Réalisé 2007</i>
1. Activités d'animation et Coordination des activités	28.264	337.460
2. Activités transversales : VIH-Sida et Genre	13.228	-
3. Activités de communication et documentation	7.099	-

4. Formation professionnelle des jeunes et Alphabétisation des femmes	90.197	108.529
5. Investissements	22.435	-
6. Formation du personnel et des leaders	10.800	-
7. Fonctionnement	79.396	-
8. Coordination des activités	105.840	-
9. CSMM (Complexe scolaire Mokili-Mwinda)	35.381	41.833
10. CHMM (Centre Hospitalier Mokili-Mwinda)	17.585	21.802
TOTAUX :	410.625	509.624

1.2.7. SYSTEME DE COMPTABILITE

1.2.7.1. Nombre et qualification au service de comptabilité : 3 personnes

- 1 Assistant administratif : gestion du personnel organisationnelle
- 1 Assistante Financière : Diplômé en gestion financière
- 1 Caissière : Gradué en gestion financière

1.2.7.2. Bilans et audits : Ils sont établis annuellement et régulièrement

1.2.7.3. Date du dernier audit institutionnel : Novembre 2008

1.2.7.4. Système de comptabilité : Informatisée avec le logiciel Sage

1.2.8. CAPACITE ORGANISATIONNELLE

1.2.8.1. Personnel administratif

Nombre d'employés à plein temps :	Hommes : 4	Femmes : 6
Nombre d'employés à temps partiel :	Hommes : -	Femmes :-
Total du personnel administratif : 10	Hommes 4	Femmes : 6

1.2.8.2. Personnel d'animation/technique

Nombre d'employés à plein temps :	Hommes : 6	Femmes : 4
Nombre d'employés à temps partiel :	Hommes -	Femmes :-
Total du personnel technique : 17	Hommes : 6	Femmes : 11

1.2.8.3. Personnel au total

- . Nombre des personnes employées en permanence : 27
- Hommes : 13 Femmes : 14

1.2.8.4. Politique de promotion des femmes (Genre) ?

Une étude sur la politique genre existe élaboré lors d'un atelier animé par des experts en genre.

Cette politique s'applique :

- lors du recrutement, à compétence égale, une priorité est accordée aux femmes.
- dans la répartition des responsabilités elles occupent des postes de responsabilité dans la direction : elles sont responsables des programmes
- dans le recrutement des membres de l'Assemblée générale et dans la désignation des dirigeants de l'organisation.
- dans la politique salariale : sans discrimination à ce niveau

1.2.8.5. Qualification du personnel

Les postes sont créés en fonction des projets et des besoins

- Le personnel est-il suffisamment formé selon le poste

Les répartitions aux postes sont fonction des compétences professionnelles et des spécialisations de chacun.

- Concept de formation continue :

A l'ADECOM, ce concept est vécu à travers les formations permanentes du personnel. Les moments des ateliers d'analyse, de créativité, les séminaires de formation constituent les moments importants de formation interne. Les opportunités externes qui donnent réponses aux besoins de formation sont exploitées.

ADECOM est une organisation apprenante qui innove et encourage l'innovation.

Dans ce cadre, nous collaborons efficacement avec le CEFORMAD pour la formation des membres de notre équipe.

1.2.9. PLANIFICATION-MONITORING-SUIVI-EVALUATION (PME)

1.2.9.1. Le système de PME et comment est-il utilisé ?

En résumé : le système de suivi ADECOM est à base communautaire, c'est à dire qu'il prend en compte l'implication et la participation de tous les acteurs (équipe technique, organisation de base (OB), autres partenaires.

Notre système de PME se fait sur le parcours du projet/programme.

Et il se présente de la manière suivante :

1. PLANIFICATION

Activités importantes	Informations
1. l'analyse de contexte de l'aire d'intervention d'ADECOM	-participation des groupes de base -pertinence des problèmes relevés -pertinence des mesures proposées
2. formulation des résultats et stratégies d'actions	-pertinence des résultats proposés par rapport aux problèmes, préoccupation des groupes de base
3. restitution et présentation du plan auprès des groupes de base, Assemblée Générale, partenaires	-les avis et propositions des groupes de base, des membres de l'Assemblée Générale et des partenaires bailleurs mode de rétrocession : réunion, atelier, transmission des rapports

2. MISE EN ŒUVRE

Activités importantes	Informations
1. la collecte et l'organisation des données Mode de collecte : descente sur terrain, interview, enquête	-le respect de la fréquence, rythme de collecte des données -la capitalisation et la centralisation des données collectées
2. l'examen et réflexion critique des données Mode d'examen : atelier	-la fiabilité des données -la participation des groupes de base -la pertinence de l'interprétation des données
3. Restitution des rapports de progrès Mode : transmission de rapports	-les avis et observation de l'ensemble des partenaires

3. EVALUATION

Activités importantes	Informations utiles
1. Elaboration des termes de référence	-les avis des organisations de base accompagnées pris en compte -l'avis des partenaires bailleurs des fonds
2. Evaluation proprement dite	-l'objectivité des informations déclarées -la disponibilité et la présence des personnes choisies -la disponibilité des documents de travail
3. Restitution	-les données fournies fiables -la pertinence des analyses faites par les évaluateurs mode de rétrocession : atelier, transmission de rapports

1.9.2. Recours à l'expertise externe pour accompagner son travail ?

ADECOM fait largement recours à l'expertise des organisations partenaires ou des consultants, comme :

CEFOMAD : formation en autopromotion, Développement Organisationnel

-INADES FORMATION : Gestion

-Experts indépendants pour les questions et études spécifiques : Micro finance, Planification, Evaluations,...

1.9.3. De quelle manière les groupes cibles sont-ils impliqués dans le processus de PME ?

-Aux ateliers de planification, les groupes cibles participent et apportent leurs analyses

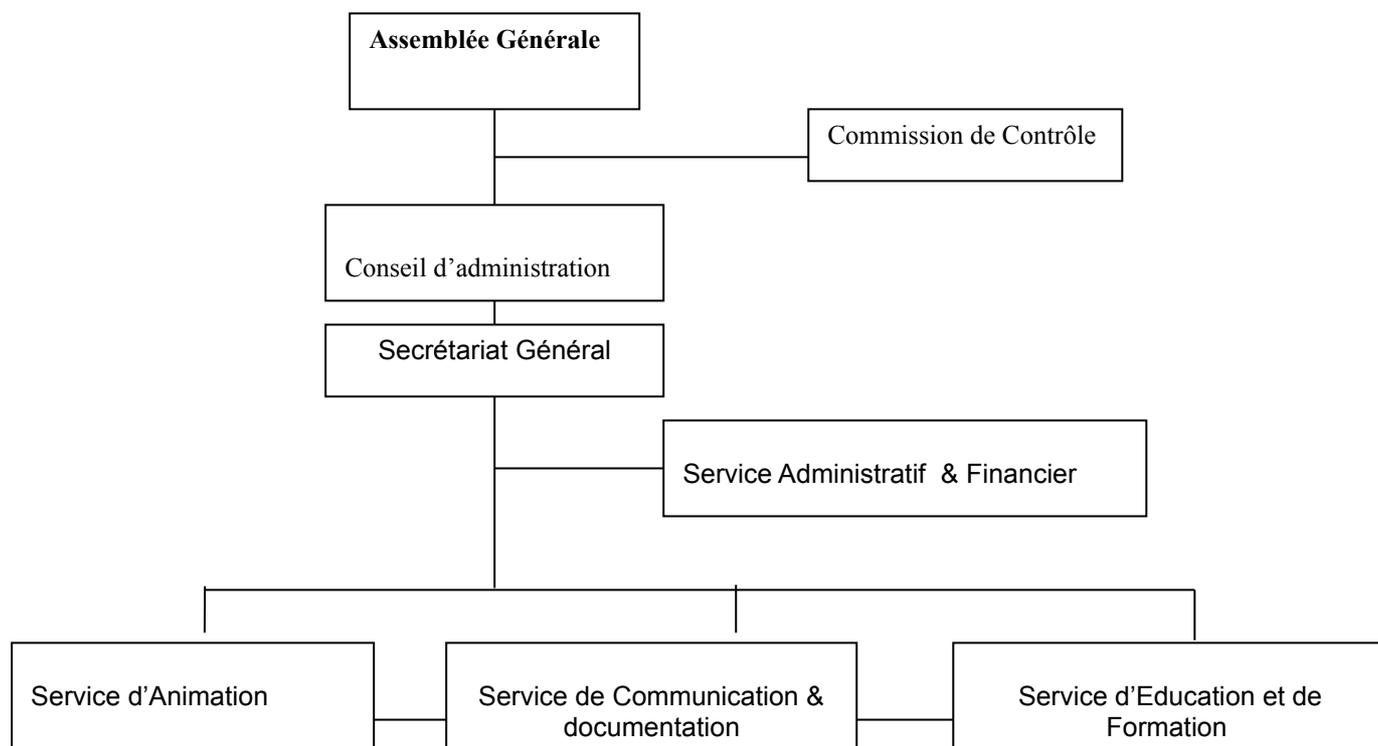
-Lors des suivis : des ateliers de revues et autoévaluations trimestrielles et annuelles sont organisés et les groupes cibles y participent activement. Ils apportent leurs analyses et réflexions sur base des questionnaires qu'ils travaillent déjà au niveau de leurs groupes respectifs ;

-Lors des évaluations internes ou externes, ils sont participant à leurs préparations et à leurs mises en œuvre : ils sont consultés par les équipes d'évaluation ; ils assistent aux séances de restitution.

1.2.9.4 Réseau stratégique des partenaires

ADECOM a tissé un réseau important des partenaires au plan national et international pour influencer la politique et le développement de la connaissance et de l'innovation. Elle entretient des alliances stratégiques avec les organisations à divers niveaux et fait partie des coalitions et réseaux régionaux et nationaux, tous complémentaires aux réseaux des partenaires locaux.

1.2.9.5. Organigramme d'ADECOM MM



Portrait du stagiaire.

- Nom et Prénom : NDONGO AKASH Félicien
- Fonction au sein de l'association : Chargé de programme d'Education citoyenne et de la gouvernance. Formateur et Animateur. J'accompagne essentiellement les membres des comités locaux pour la Démocratie (CLD) et les leaders des associations partenaires opérationnelles sur leurs participations à la gestion de la chose publique au niveau local, notamment autour des actions de plaidoyer et d'autres questions liées à la gouvernance locale.

1.2. PRESENTATION D'ASSOAL.

ASSOAL est une organisation de la société civile Camerounaise créée en 1998 par un groupe de jeunes étudiants, ayant pour seule problématique la recherche du savoir intellectuel. Ainsi comme l'indique le slogan ASSOAL : « Association des Amoureux du Livre », ce fut un rêve pour ces étudiants de voir leurs problèmes d'accès aux différents documents universitaires résolus.

Au courant des années 2000, cette problématique d'accès aux livres fût élargie au problème de développement local, ASSOAL devenant ainsi une association d'auto promotion et de participation des habitants des quartiers pauvres et populaires dans la gestion des affaires de leurs communautés.

Grâce à l'expérience de ses membres dirigeants dans l'encadrement, l'appui et la formation des autres acteurs de développement local, regroupés au sein du Réseaux National des Habitants de Cameroun (RNHC), la question de l'identité et des objectifs poursuivis se posaient au sein de l'organisation. C'est ainsi qu'en janvier 2002, une conférence de réorganisation fut organisée en vue de clarifier ce sujet qui devenait de plus en plus important.

Au cours de cette conférence, ASSOAL fut définie comme une « organisation sociale d'appui aux acteurs et au processus de développement local ». 2006 a ouvert une période d'évaluation et d'audit général des performance de la structure qui a débouché sur le recourt au statut d'ONG et ASSOAL fut définie comme De Actions Solidaires de Soutien aux Organisations et d'Appuis aux Libertés. Cette réforme s'est poursuivie en 2007, notamment à travers l'organisation d'un diagnostic organisation visant entre à mesurer le niveau de mise en œuvre des engagements pris suite aux résultats de 2006.

Actuellement, Assoal est une association loi 90 en attente de reconnaissance comme ONG selon les termes de la loi 99.

Vision d'Assoal

Les membres d'Assoal rêvent d'une société dans laquelle la demande sociale (parole des habitants) est bien organisée et reconnue :

- Une demande sociale (parole des habitants) prise en compte dans les politiques publiques
- Des politiques publiques élaborées dans le cadre du dialogue permanent et de la concertation entre les acteurs clés de trois secteurs de la société (Etat – représenté par le gouvernement et les collectivités territoriales décentralisées, le marché – représentés par les entreprises économiques, le culturel – représentée par les organisations de la société civile);
- Un dialogue et une concertation visant à apporter des réponses planifiées aux besoins (demandes des citoyens) ;
- Des réponses planifiées aux besoins étant des services sociaux de base, des infrastructures ou équipements collectifs disponibles et accessibles aux habitants des quartiers défavorisés

Principales missions

- Aider à concevoir des politiques de développement du secteur urbain qui soient moins inégalitaires, plus porteuses d'équité, de développement pour les quartiers défavorisés, de respect de l'environnement et qui reflètent la diversité des différents groupes d'intérêts,

- Appuyer l'émergence de groupes d'apprentissage multi acteurs capables d'analyser les dysfonctionnements du système (économique, social, culturel), d'interpeller, d'impliquer et de responsabiliser les différents acteurs (Etat, entreprises du secteurs privés, partenaires au développement, organisations de la société civile, populations),
- Soutenir les idées nouvelles qui émergeront sur la gouvernance du secteur urbain ainsi que les capacités de concertation, de responsabilisation et d'interpellation qui se mettront en place,
- Mettre en oeuvre des stratégies de plaidoyer en direction des responsables de politiques publiques de développement urbain au niveau des collectivités territoriales décentralisées, au niveau national et si possible au niveau international.

e) Domaines et thèmes de travail

1) Domaine d'intervention.

Développement urbain

2) Thèmes de travail

- Habitat et logement social
- Protection sociale
- Participation citoyenne
- Budget participatif
- Services sociaux de base
- Entreprenariat jeune et femme

OBJECTIFS d'ASSOAL

Objectif global

- Contribuer à l'amélioration de l'accès des populations des quartiers défavorisés à l'habitat décent et aux services sociaux de base.

Objectifs spécifiques

- Renforcer l'organisation des habitants pour plus de participation dans le dialogue et la gestion du développement urbain
- Renforcer l'offre et l'accès des habitants et aux services sociaux de base dans les quartiers défavorisés
- Soutenir l'amélioration des revenus des habitants (jeunes et femmes) des quartiers défavorisés

Méthodes d'action

- Capitalisation, analyse et échange d'expériences pour construire une parole citoyenne et renforcer le dialogue entre les acteurs
- Plaidoyer et lobby pour influencer et changer les politiques publiques notamment d'habitat et de logement
- Budget Participatifs, pour promouvoir les droits sociaux économiques et culturels
- Appui aux organisations des habitants des quartiers défavorisés pour renforcer la participation citoyenne, l'offre des services sociaux de base, améliorer la qualité de l'habitat, l'accès au logement, l'entreprenariat des jeunes et des femmes _____

Un peu d'histoire sur la Thématique / Approche "Budget participatif" au Cameroun

Il faut dire qu'Assoal a lancé cette approche dans deux Communes rurales dès l'année 2004 au terme de la troisième édition du sommet des maires et des collectivités locales africaines « Africités » le 04 décembre 2003 à Yaoundé, à laquelle étaient présents le Maire de la commune de Guediawaye au Sénégal, le représentant de l'Alliance Internationale des habitants -Afrique et le Directeur Exécutif ONU -Habitat pour l'Afrique, 5 communes camerounaises (*Yaoundé VI, Batcham, Sa'a, Mfou et Edzandouan*) ont manifesté la volonté d'être accompagnées dans le processus du Budget Participatif.

Une lettre d'intention a été signée par les différents maires et c'est ainsi que ASSOAL en partenariat avec le Réseau National des Habitants du Cameroun (RNHC) et le Réseau DRD Cameroun se sont engagés à les accompagner, à travers le Projet d'Appui au Développement Local et à la Gestion Locale Participative. Les communes rurales de Batcham et d'Edzoundouan ont été les principales cibles de cette première expérience, entre 2004 et 2006.

En 2006 une évaluation du Budget Participatif dans ces communes a été faite et les résultats ont été présentés à Africités 2006. Lors du congrès triennal du RNHC, les résultats de la participation d'ASSOAL à Africités 2006 ont été présentés et des recommandations ont été faites. Suite à ces recommandations un atelier national sur le Budget Participatif s'est tenu en 2008 où les avancées dans ce domaine au Cameroun ont été exposées. Aux sortir de cet atelier, une vingtaine de communes ont pris l'engagement de mettre en œuvre des budgets participatifs et ont demandé des appuis.

En 2008, ASSOAL a adopté un nouveau plan stratégique avec parmi les axes, appuyer le Budget participatif dans 5 communes de Yaoundé. Il s'agit des **Communes d'Arrondissement de Yaoundé I ; Yaoundé II ; Yaoundé IV ; Yaoundé VI; Yaoundé VII**. L'appui apporté à Batcham et à Edzoundouan étant transféré au RNHC. Ce travail est facilité par plusieurs mécanismes / ré sautages construits par Assoal et tous les partenaires opérationnels (acteurs publics) de ses communes.

1.4. METHODOLOGIE DE TRAVAIL

- La recherche documentaire
- La participation aux réunions de l'équipe technique
- Contacts d'échanges avec les membres de l'équipe technique sans exclusive
- Les échanges avec le maître du stage sur les expériences déjà vécues et sur les étapes ou cycle du Budget participatif
- La participation aux ateliers de restitution et d'échange, de formation et de validation avec les principaux partenaires opérationnels d'ASSOAL
- Les descentes de terrains et échanges avec les certaines notabilités et autres acteurs publics
- Les entretiens avec des personnalités et autres acteurs de développement local.
- L'usage de l'outil informatique et de l'Internet
- Etc.....

II. DEROULEMENT DES ACTIVITES

2.1. CALENDRIER DE TRAVAIL

2.2. ACTIVITES REALISEES

⊗ Jeudi 10/09 : réunion de travail avec quelques membres de l'Equipe technique d'Assoal et recherche documentaire

Cette rencontre a consisté, pour le moins qu'on puisse dire, de prendre langue avec le Coordonnateur Général de programme d'Assoal, qui nous a parlé brièvement d'Assoal, de ses axes d'activités et de son personnel.

Ensuite, il nous a désigné nos maîtres de stage : Achille NOUPEOU pour toutes les questions liées au Budget Participatif (BP) et Dominique Essono pour les questions du plaidoyer social.

Ce fut alors le tour des bureaux où Martin et moi avons pris langue avec tous les autres membres de l'équipe technique. Cette opération terminée, nous avons bénéficié d'une documentation importante pour nous faciliter le travail, de même que la salle informatique a été mise à notre disposition, où l'accès au net ne pouvait souffrir d'une anicroche. Nous pouvons citer quelques documents qui nous ont été remis, il s'agit de : Rapport d'activités 2007 ; Rapport d'activités Année 2008, Coordination générale des programmes ; Plan stratégique 2009 – 2018 ; Habitat Social, guide méthodologique des promoteurs des mutuelles et coopératives d'habitat ; la tribune du Citoyen, journal d'information et d'éducation citoyenne n°42 –Août 2009 et le Courrier des habitants n°38 Septembre 2009, lettre d'information et d'échanges d'expériences pour l'action citoyenne et le développement publié

mensuellement par le Réseau National des Habitants du Cameroun (RNHC) ; un prospectus du Programme de Développement des Quartiers Urbains Défavorisés ; un prospectus de présentation d'Assoal, de sa vision, ses missions et ses volets d'activités
En un calendrier souple de travail a été discuté.

§ ***vendredi 11/09 : Descente de terrain : Participation à la réunion de restitution et de validation du rapport de l'étude sur le diagnostic et profil de gouvernance la Commune d'arrondissement de Yaoundé II***

Cette activité concerne la thématique « Budget participatif »

a) L'étude devait cibler et évaluer :

Le dispositif de concertation dans la commune ; Le système de gestion ; La politique de diffusion de l'information en place ; Le niveau de dialogue entre les acteurs et leurs rôles (la commune ; les habitants ; les jeunes ; les femmes ; les opérateurs économiques)

b) La méthodologie utilisée a été de :

- Faire la collecte documentaire des données, basée sur les documents à même de fournir de infos sur le profil de gouvernance.
- Organiser les entretiens, avec un échantillon aléatoire de personnes, reposant sur le quota prévu par les termes de références de l'étude
- Faire le dépouillement et l'analyse des données collectées
- Rédiger le rapport Draft 0

Pour parler de l'Atelier proprement dit

Ont été présentes : les catégories des personnes ci-après : les membres de l'exécutif communal ; les conseillers municipaux ; les acteurs du secteur privé ; les organisations de la société civile ; les habitants des quartiers localisés dans cet arrondissement.

But et objectifs poursuivis par l'atelier

Buts:

- Contribuer à améliorer les capacités de maîtrise d'ouvrage social, économique et culturel de la Commune d'arrondissement de Yaoundé II.
- Valider le rapport du diagnostic de gouvernance afin qu'il serve de document de travail pour la suite à la mise en œuvre du Budget Participatif.

Objectifs spécifiques :

- Informer les différents acteurs de la collectivité sur les résultats de l'étude ;
- Améliorer conjointement les informations contenues dans le rapport ;
- Appropriation des résultats par les participants

Résultats attendus

- Les informations du rapport sont mises à jour ;
- Appropriation des résultats par les acteurs ;
- Le document est validé par les participants.

Déroulement de l'atelier

Après la présentation des participants et l'expression de leurs attentes ; le rappel du processus du partenariat entre Assoal et la Commune d'Arrondissement Yaoundé II et le rappel des TDR de l'étude, en question, le Coordonnateur général d'Assoal a pris la parole pour souhaiter la bienvenue à tous les participants.

Mr Achille Noupeou, le chargé de ce programme et le conseiller municipal Fabien Mbassi. Mbassi, Bénévole à Assoal ont pris la parole, à tour de rôle, pour présenter **la synthèse de l'étude**, autour des points ci-après :

1. Rappel du contexte général de gouvernance urbaine ; du contexte spécifique de Yaoundé II, de la description du dispositif de gouvernance (voir les détails rapport draft 0 de l'étude, en annexe)

2. Analyse du profil de Gouvernance : A cette étape un état des lieux (forces et faiblesse) a été fait sur les mécanismes de programmation et de gestion budgétaire, les mécanismes de participation, le système de gestion, les axes d'intervention et programmes prioritaires, les mécanismes d'imputabilité et critères d'évaluation.

3 Recommandations générales et Propositions

Au regard des faiblesses observées lors de l'analyse du profil de gouvernance et des recommandations générales formulées, un échange nourri a eu lieu avant que tout le monde se mette d'accord sur les points traités, avant d'atterrir sur le cadre général de mise en œuvre du BP.

4. Cadre générale de mise en œuvre : implantation du dispositif du budget participatif à Yaoundé II

Cette dernière étape a consisté à rappeler les principes généraux du budget participatif avant sa mise en œuvre à Yaoundé II, l'importance des espaces où se réuniront des sous groupes de travail : à l'échelle zonale (regroupement de trois ou quatre blocs) appelé « forum zonal », à l'échelle des quartiers appelé « forum de quartier », à l'échelle communale appelé « assemblée du budget participatif ».

Cette étape a encore insisté sur le fait que parallèlement aux espaces déjà établis, plusieurs sous-groupes seront ponctuellement convoqués tels que : des ateliers thématiques organisés autour de problématiques générales destinés aux habitants non organisés ; des commissions bipartites de financement, qui travaillent au montage financier des projets retenus, des commissions de suivi des travaux

Le cycle du Budget Participatif a fait l'objet d'une clarification, c'est-à-dire celle de suivre le calendrier et les délais légaux existant déjà au niveau de la commune.

Ensuite le cadre a donné les indicateurs de suivi et d'évaluation du budget participatif par la mairie et la réalisation des projets.

§ Samedi 12/09 : Contacts avec certaines personnalités sur l'expérience du Budget participatif au Cameroun et relaxe

Avec un conseiller municipal, nous avons parlé de l'approche « Budget Participe », ses débuts et les difficultés/échecs rencontrés.

D'après ce conseiller, les premières expériences des Communes d' EDZENDOUAN et de BATCHAM ont malgré tout marché tant bien que mal.

Cependant, les Maires qui ont intégré cette approche n'ont pas été réélus. Un anonyme estime que cela a été un échec.

Depuis la signature de la lettre d'intention en décembre 2003, la Commune de Batcham a entrepris plusieurs actions de mise en oeuvre.

Située dans la province de l'Ouest du Cameroun, Batcham compte quelque 200.000 habitants selon les sources du dernier recensement pour un budget annuel d'environ 313.316.000 FCFA. La population active à majorité agricole (80 % contre 20 % pour l'élevage et le petit commerce), vit en général avec moins d'un dollar par jour.

Au démarrage du premier cycle du Budget Participatif en 2004, la commune a été divisée en 37 airs de participation autour des 3 grands groupements. Chaque air de participation s'est réuni sous la supervision des animateurs formés par ASSOAL pour voter ses priorités et ses délégués au forum de groupement. Les forums de groupement ont dressé la liste des priorités et élu les délégués qui les ont représenté à l'assemblée du Budget Participatif. Ces priorités ont fait l'objet d'ateliers d'approfondissement à l'occasion de forums thématiques qui ont été organisés autour des thèmes : eau et assainissement, production et commercialisation des produits locaux, insertion socio économique des jeunes, habitat et infrastructures routières.

A la suite de ces rencontres, les projets de plans de développement local de la commune (2005-2009) et d'investissement annuel pour le compte de l'exercice 2005 ont été rédigés et soumis au conseil municipal pour adoption.

Depuis 2004, près de 7000 habitants ont pris part aux rencontres du Budget Participatif, soutenus par une ONG nationale : ASSOAL, 2 ONG locales : le GAID, Knowledge for All, la radio communautaire de Batcham et le Réseau des habitants de Batcham (24 associations d'habitants).

Pour le suivi du Budget Participatif 2005, un comité de coordination composé de représentants de la mairie, des habitants et des services déconcentrés de l'Etat a été mis en place et régulé par un règlement intérieur élaboré et adopté par l'assemblée communale du Budget Participatif de 2005.

En guise de réalisations, on note des projets dans les secteurs de l'éducation, de l'eau, de la santé, des infrastructures routières et des Technologies de l'information et de la communication.

Quelques Avancées notables

- La grande mobilisation des habitants, des autorités locales et des élus locaux pendant les rencontres du premier cycle et d'élaboration du plan de développement local.
- La bonne compréhension de la démarche par les principaux acteurs impliqués (associations, ONG locale) qui savent désormais que le Budget Participatif n'est pas un micro projet.
- Le choix par les populations des priorités à inscrire au budget de la commune.
- L'implication des organisations locales dans l'exécution des actions retenues.
- La production suivant la même démarche d'un plan de développement local à moyen terme.
- La mise en place d'un comité de coordination composé des représentants de la commune, des habitants et de l'Etat pour suivre le Budget Participatif annuel et le Plan de développement local.
- La présence du Budget Participatif comme thème de campagne pendant les dernières élections locales.

Néanmoins ces quelques difficultés

- La coordination du Budget participatif ne s'est réunie qu'une seule fois depuis 2004, faute de budget de fonctionnement et travaille sans bureau
- Certains projets inscrits au budget participatif ont été réalisés par certains acteurs et structures, mais pas capitalisés dans le cadre du budget communal (ex : projet d'adduction d'eau réalisé par la coopération technique belge et l'Etat du Cameroun)
- Le second cycle du Budget Participatif n'a pas été conduit selon la démarche, le maire sortant s'est contenté de tirer les projets du plan de développement local et n'a organisé qu'une seule réunion avec les délégués pour l'année 2006,
- Le bilan de mise en œuvre du Budget Participatif 2005 réalisé en fin 2006 n'a pas été présenté aux habitants faute de ressources et aussi à cause du déclin de l'intérêt de Maire sortant
- La Mairie et les associations impliquées manquent de ressources nécessaires à l'animation du processus et à la mise en œuvre des priorités. Par exemple les projets de mise en place de la mutuelle communautaire de santé, d'assainissement de Batcham et de soutien aux activités génératrices de revenus ont été votés mais pas réalisés,
- La mairie de Batcham cherche un partenaire du Nord dans le cadre de la coopération décentralisée, mais ses démarches dans ce sens n'ont toujours pas abouti
- Plus de 55% des recettes communales sont allouées au fonctionnement

Le conseiller insiste que pour sauvegarder les acquis du Budget Participatif, il faut :

- Prendre un acte pour offrir à la coordination du Budget Participatif un bureau équipé pour une bonne exécution de ses missions et le suivi renforcé des projets retenus et en cours d'exécution.
- Editer et diffuser le règlement intérieur du Budget Participatif, son plan d'animation et le bilan des premières réalisations, dans le cas où on met en œuvre un deuxième BP
- Actualiser et diffuser le plan de développement local et renforcer la coordination autour de la mise en œuvre de ce plan.
- Organiser 2 ateliers de formation des conseillers municipaux et des délégués au Budget Participatif
- Nouer des contacts en vue d'établir des coopérations décentralisées entre la commune et des villes de l'occident pratiquant le Budget Participatif

- Mobiliser des financements pour soutenir la mise en œuvre des projets identifiés en première année et non encore réalisés

Une autre personnalité est allée droit au but, pour nous décrire les conditions d'échec des premières expériences du BP dans les communes d'EDZENDOUAN et de BATCHAM

Pour cette personnalité qui a gardé son anonymat, les facteurs d'échec de l'approche Budget Participatif, dans l'une des 2 communes a été le fait :

1. le BP c'était plus une discussion de ce maire mais moins de la population (habitants). Il y a eu d'une part un engagement faible de la population et d'autre part une implication personnelle de ce maire
2. A EDZENDOUAN, par exemple, le maire a été battu aux prochaines élections parce que les membres de son parti politique n'étaient pas d'accord avec l'approche. L'encadrement légal sur l'expérience étant faible, il n'y a pas une loi au Cameroun sur le Budget Participatif. Ce qui se résume en une volonté politique faible et un encadrement juridique inexistant.

Actuellement ces deux communes ne mettent pas en œuvre certain dispositif du BP.

Suite à ces expériences, Assoal a intégré la dimension des DESC et du plaidoyer dans l'accompagnement de cinq Communes d'arrondissement de Yaoundé.

Leçons à tirer par Assoal :

1. la nécessité de mettre en place des lois pour encadrer le BP. D'ailleurs, au mois d'octobre, au niveau de la société civile, un congrès du Réseau National des Habitants du Cameroun se penchera sur cette question.
2. la nécessité de travailler avec les partis politiques et à la limite de construire des partenariats avec ces partis politiques afin de les influencer

Lundi 14/09//2009 : Participation à la réunion de l'équipe technique d'Assoal et Décente de terrain dans les communes d'arrondissement Yaoundé 6^{ème} et Yaoundé 7^{ème}

a) Participation à la réunion de l'équipe technique d'Assoal

La réunion de l'équipe technique se concentrée essentiellement autour de l'outil de suivi des résultats et des activités. (Le cadre logique sera versé dans les annexes).

Nous avons apprécié le souci de la coordination d'Assoal de s'assurer le suivi de l'évolution des résultats et des activités. Cependant, un effort est à faire car certains membres de l'équipe technique ne maîtrisent pas bien l'outil

b) Décentes de terrain dans les communes d'arrondissement Yaoundé 6^{ème} et Yaoundé 7^{ème}, le 14 et 15/09/2009

La décente de terrain dans les deux communes d'arrondissement précitées cadre avec le budget participatif :

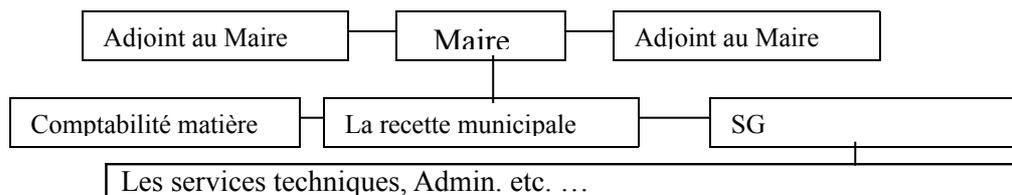
- Dans la commune de Yaoundé 6, la rencontre a eu pour but principal:
 - la programmation de l'atelier de lancement et de formation des animateurs du B.P
 - la possibilité d'organiser les forums des quartiers
- Quant à la commune de Yaoundé 7, il était question d'échanger sur l'étude de profil de gouvernance et la programmation de l'atelier de restitution.

De ces descentes effectuées nous pouvons retenir ce qui suit :

- Il existe un bon et concret partenariat entre Assoal et les Mairies que nous avons visités,
- Le B.P est entrain de suivre les différentes étapes énumérées ci-dessus et plusieurs projets seront réalisés en 2010,
- Les différents documents transmis auprès des mairies : accords de partenariat, drafts des études ont subi quelques amendements et des calendriers de travail harmonisé,

- Assoal a doté le Bureau d'Appui au Développement des Quartiers (BADQ) de la Mairie de Yaoundé 6 de l'outil informatique : ordinateur, imprimante, photocopieuse...
- Les locaux de deux communes d'arrondissement n'ont pas tenu compte de l'aspect accessibilité aux personnes avec un handicap (des escaliers non adaptés, pas des rampes...).
- Le/la Secrétaire Général d'une commune est nommé par arrêté du Ministre de l'Administration du Territoire et le Décentralisation, après avoir une formation éprouvée à l'Ecole Nationale de l'Administration du Cameroun, le contraire n'est pas possible
- Tout le service technique, administratif, financier, hygiène, urbanisme, social, ... dépendent du SG

Voici l'organigramme de la Mairie



- Le receveur municipal, recouvre toutes les recettes et paie les dépenses, après avoir vérifié leur conformité. Il est nommé par un décret conjoint du ministère de finances et du ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation
- La tutelle exige aux mairies un pourcentage d'au moins 40% à réserver au Budget d'investissement. De ce budget, un maire peut mettre une part allouée au BP.
- le régime financier des collectivités territoriales décentralisées a véritablement évolué, avec la loi de juillet 2009, qui a connu son apogée avec le décret sur la dotation générale de la décentralisation, qui entrera en vigueur en janvier 2010, qui donne beaucoup d'autonomie ces collectivités.

2. A la commune d'arrondissement Yaoundé 6^{ème}.

But de la visite : négocier la date de la tenue de l'atelier de lancement et formation des animateurs (des quartiers) du BP et, préparer les forums des quartiers.

Le maire de cette commune avait déjà signé, au mois d'avril 2009, un arrêté qui consacre l'intégration du BP dans sa commune.

- si on quitte la Région, entendez la province, qui est dirigée par un Gouverneur, il y a des Départements, comme grands sous ensembles d'une Région
- Chaque Département est dirigé par un Préfet et les Départements sont subdivisés en Arrondissements ou en Districts, c'est selon
- Chaque arrondissement est dirigé par un sous-Préfet. Il y a lieu de comprendre que tous ces dirigeants sont des représentants du Chef de l'Etat à ses échelons là. Ils sont tous là les garant du territoire,... et sont nommés par le Chef de l'Etat

☞ Mercredi 16 au vendredi 18/09 : Participation à la formation sur les techniques de Plaidoyer pour un changement social

Cette formation a visé le renforcement de capacités des acteurs de la société civile au Cameroun et a été organisé par le PASOC "Programme d'Appui de la Société Civile"/Union Européenne et animée par Assoal.

La facilitation de la formation a été assurée par Madame Thérèse et l'Abbé Thaddée de Caritas/Mvolye ; concernant les participants, ils sont venus de Yaoundé et d'autres régions du pays.

Quant au contenu de la formation, elle s'est subdivisée en neuf (9) modules ci après :

Module 0 : Mise en route ; - Mots d'ouverture, - Présentation des participants et expression des attentes, - contenu de la formation, - Informations sur la logistique, - clarification des horaires, - principes du déroulement du séminaire, - choix du chef ou de la cheftaine du village ;



Objectif global de la formation

Le renforcement des capacités en techniques de plaidoyer des participants de manière à les rendre capables de les appliquer face à des politiques défavorables pour les populations.

Module 1 : Généralités sur le plaidoyer ; - Objectif du module, - Quelques définitions, - Les types de plaidoyer, - Les étapes du processus de plaidoyer.

Module 2 : Choix des thèmes et des objectifs d'un plaidoyer – objectif du module, - identification des questions objets d'un plaidoyer, - critères de préoccupations en matière de politique, - les objectifs d'un plaidoyer, - caractéristiques d'un objectif de plaidoyer, - critères de validation d'un objectif de plaidoyer, - étude de cas

Module 3 : Analyse de l'audience, communication stratégique – objectifs pédagogiques, - étude des publics décideurs, - comment influencer les décideurs, -analyse de l'audience, - la formulation du message de plaidoyer.

Module 4 : Comprendre le processus décisionnel – objectifs pédagogiques, -définition des processus décisionnels, - les étapes de prise de décision, - Alternatives au processus formel, - Etude de cas.

Module 5 : Développement des coalitions et réseaux – objectifs pédagogiques, - Définition d'un réseau de plaidoyer, - critères de participation, - forger les alliances.

Module 6 : Stratégie de mobilisation des ressources financières, - objectifs pédagogiques, - l'importance des fonds dans un plaidoyer, - stratégies de mobilisation des ressources.

Module 7 : Plan de mise en œuvre du plaidoyer, - objectifs pédagogiques, - Cas pratique

Module 8 : Evaluation, - Attentes : au début, à la fin, - Craintes : au début, à la fin.

Cette formation a apporté un plus dans ce que nous connaissons en matière de plaidoyer : l'analyse et la validation de l'objectif SMARTER, le processus décisionnel et le plan d'action du plaidoyer

☞ Samedi 19/09 Concertation sur les grandes lignes du rapport de stage, rappel des cycles du BP et relaxe

Cette séance a permis à Martin et d'harmoniser nos points de vues sur le canevas d'élaboration du rapport de stage proposé par le COPIL et déterminer le tronc commun de nos rapports de stage.

En conclusion, il est ressorti que des divergences sont dans la présentation de la structure et du stagiaire, de l'échange dans la visite des associations des personnes avec handicap ; des leçons apprises et des recommandations et suggestions.

Dans le processus du Budget Participatif (BP), il y a 2 cycles.

I. le premier cycle : LA PROGRAMMATION

On déroule tout le cycle, il y a :

1. L'accord de principes avec les différentes Mairies (cas d'Assoal), en passant par l'élaboration des textes qui doivent régir (le Règlement Intérieur + l'Arrêté du Maire) le BP dans la Commune.

2. L'étude du diagnostic et profil de gouvernance, pour s'enquérir sur comment la population participe aux Affaires Publiques Locales ; sur comment la Marie est gérée

3. Les ateliers/l'atelier de restitution de l'étude avec les forces vives de la Commune (les autorités de services déconcentrés de l'Etat (sous préfecture) et de la Commune, les entreprises, les associations, les élus,

4. L'atelier d'orientation budgétaire, qui consiste à voir quelle est la part du budget que le Maire pourra mettre à la disposition de la discussion au BP. Notons que le Budget Communal se subdivise en 2 parties : le Budget de fonctionnement + le Budget d'investissement et d'équipement.

Dans ce budget d'investissement, il faudra que le Maire dise combien il peut mettre à la discussion du BP

NB : Avantages à dégager, c'est de :

- a. Faire prendre conscience à la commune qu'il faudrait prévoir des moyens pour des projets qui vont sortir des quartiers, les financer pour les réaliser

- b. Lors de l'atelier d'orientation budgétaire, c'est le moment indiqué pour toutes les organisations intéressées pour le développement de la commune concernée d'y **prendre part**, car si, elles ont les capacités, elles peuvent se prononcer pour mettre les ressources soit humaines, soit matérielles, soit financières pour s'inscrire dans le processus du BP de cette commune.
- c. Permettre d'éviter l'extravagance dans la priorisation des besoins exprimés par la population lors des forums des quartiers, (lesquels forums sont du reste sanctionnés par un Procès Verbal aussitôt après la fin de la séance)

5. L'atelier d'information de lancement du BP et de formation des animateurs du forum des Quartiers

6. La tenue de forum des Quartiers, où l'on recherche les priorités, les besoins et des solutions

NB : Dans ce forum on vote 2 délégués avec chaque fois leurs suppléant pour le quartier. **Les délégués ne déclassent pas le conseiller municipal** ; le conseiller lui a un **mandat**, tandis que le délégué est le trait d'union entre la population est la commune.

7. Le forum des Délégués : les conseillers municipaux peuvent venir, mais pour y assister seulement et y participer. C'est travail des délégués seuls.

8. L'Assemblée du BP, c'est l'espace de cogestion. A ce niveau, on rencontre les Délégués, les Conseillers municipaux, l'Exécutif communal, les OSC et le Secteur privé.

NB : Lorsque les besoins sont validés par cette « assemblée », au niveau du Conseil municipal les conseillers doivent accepter/voter l'intégration du BP dans le Budget Communal (BC).

9. L'information des populations par les délégués du vote ou non du BP dans le Budget Communal est exigée.

NB : A toutes ces étapes essentielles du 1^{er} Cycle, les populations doivent être informées par les délégués.

II. Le 2^{ème} Cycle : LA MISE EN ŒUVRE

1. 1^{er} étape : la réalisation

2. 2^{ème} étape : le suivi.

NB : C'est le moment la période la cruciale : la population, les OSC, le secteur privé, les délégués tout le monde a le droit de suivre la **réalisation**

Quelques observations d'ordre général :

Il est souhaitable de travailler avec les associations à la base plutôt qu'avec les CAD/CLD pour éviter les « tripatouages » lors des choix des priorités à réaliser et à la passation des marchés publics.

On note au niveau de la Mairie, il existe un code de passation des marchés publics, une Commission de passation de marchés publics. C'est cette commission qui siège pour statuer et choisir de manière objective les opérateurs concourant à l'appel.

Pour le cas du Cameroun, c'est ici qu'intervient le sous-Préfet pour vérifier la **conformité** c'est-à-dire, vérifier l'application des textes relatifs à l'octroi des marchés publics.

3. 3^{ème} étape : Après le suivi (pendant la réalisation), il y a l'**évaluation**.

- **Il faut évaluer** l'atteinte des résultats
- Evaluer sur la population, (Est-ce que le projet réalisé est bien accueilli par la population ?, etc. ...)

Enfin, durant cette période du second cycle, on peut relancer le premier cycle, en faisant l'état des lieux et, ensuite en déposant les résultats à la Mairie dans les 8 mois après la mise en œuvre du processus du BP. Avant de relancer avec les forums.

☞ *Lundi 21/09 Fin du ramadan journée fériée/ Début rédaction rapport stage à ASSOAL*

Voici les différentes informations collectés et saisies lundi 21/09/2009 à ASSOAL : Rappel du cadre de stage, Présentation d'ADECOM M.M et du stagiaire ; Présentation d'Assoal ; Méthodologie de travail.

☞ *Mardi 22/09 participation au forum d'un quartier de la Commune d'arrondissement Yaoundé VI*

Décente au quartier MELEN 3 de la commune d'arrondissement Yaoundé 6^{ème} vers 17h00.
Sont présents : le chargé des programmes d'Assoal, le représentant de la mairie, les personnes ressources et notables, hommes et femmes, et plusieurs habitants du quartier.

⇒

Au programme :

Mot d'introduction du représentant du Maire, pour situer le contexte de la tenue du forum,
Suivi de l'animation du forum par un animateur formé à cet effet. Il a s'agi, pour les participants de lister tous les problèmes qui touchent les populations du quartier MELEN (communauté locale) et les prioriser. Deux personnes/ participants ont été élus délégués

Il est utile de retenir que les fonds du budget participatif s'orientent plus vers les projets en rapport avec les infrastructures sociaux de base : (écoles, centres de santé, routes, caniveaux, addiction d'eau potable...)

Particulièrement au quartier MELEN, contrée avec quelques espaces marécageux ; développer les aspects de sensibilisation pour la contre l'insalubrité est avéré aussi indispensable. Après la validation de ce forum par un P.V, la prochaine étape sera le forum des délégués de tous les quartiers de la Commune d'arrondissement Yaoundé 6^{ème}, pour la suite du processus.

☉ Mercredi 23/09 : Concertation et synthèse du stage avec l'équipe de coordination d'

Assoal

Il y a eu une ultime rencontre avec la coordination des programmes d'Assoal dans le but de faire le point sur le déroulement de notre stage. Des observations réciproques ont été faites. De manière générale, nous avons été contents et même très contents de l'engagement des membres de l'équipe d'Assoal au travail, l'assiduité dans la recherche des résultats, le souci de transparence et le respect des principes de gestion, le partenariat remarquable avec les communes d'arrondissement et les organisations de la société civile etc. ; et des thématiques développées en rapport avec leur plan stratégique.

Assoal offre là une référence d'une organisation de la société civile qui a un enracinement réel dans les communautés de base au Cameroun.

En rapport avec les thématiques abordées, il va sans dire que nous sommes arrivés au moment opportun : participations à l'atelier de restitution et de validation de la monographie du diagnostic et profil de gouvernance /Commune de Yaoundé II., à la formation sur les techniques de plaidoyer pour un changement social, au forum de quartier, décentes dans les différentes mairies, échanges avec des personnalités sur budget participatif et le plaidoyer.

Aussi, la riche documentation tant en dure que sur format électronique mise à notre disposition, a contribué au renforcement de nos capacités.

☉ Jeudi 24/09 : Visite éclair de ALVF, une structure Camerounaise de femmes, membre du programme UMOJA + Départ pour Douala

La dynamique dans le réseau UMOJA se concrétise avec les liens intimes que développent ses membres ; raison de notre visite éclair à ALVF, pour répondre à l'invitation de Reine Rosine AGANG et de toute l'équipe de cette structure ; où nous avons apprécié à juste valeur les activités réalisées par cette organisation, à l'instar de leur Centre d'Ecoute et de Conseils de Santé Reproductive des Adolescent(e)s et des Femmes, des Cliniques mobiles de consultations dans les communautés , écoles ... La Production de divers supports d'information et sensibilisation de la communauté au sujet des droits des femmes, et l'expression d'un leadership affirmé sur les questions féminines au Cameroun.

Au-delà des échanges sur les activités développées, nous gardons le souvenir d'une fraternité toujours grandissante entre habitants de la Sous région de l'Afrique Centrale.

2.3. RESULTATS OBTENUS

- Des liens de travail façonnés avec l'équipe technique d'Assoal et ses partenaires bénévoles constituent un atout pour nous.
- Par rapport à notre structure, les questions de gouvernance, de participation citoyenne et plaidoyer au niveau local seront facilitées par nous même sans recourir à une expertise externe.

- Les stratégies d'actions de la Thématique Budget Participatif apprises à Assoal ont été maîtrisées et feront l'objet d'application dans la stratégie d'intervention d'ADECOM MOKILI MWINDA, notamment dans la mise en œuvre des activités suivantes : l'analyse sociale et l'état des lieux de la gouvernance des Communes de N'djili, Masina et Kimbanseke ; la restitution de notre stage aux autorités municipales de N'djili, qui intègrent déjà dans leur gestion le dispositif du Budget Participatif ; la capacitation des membres des CLD de N'djili et des groupes accompagnés par ADECOM M.M en techniques de plaidoyer pour un changement social

IV. LEÇONS APPRISES/VALEURS AJOUTEES

Pour que l'approche BP réussisse, il faudra que :

- La Mairie et les associations impliquées dans le BP doivent avoir de ressources nécessaires à l'animation du processus et à la mise en œuvre des priorités ;
- Prendre un acte pour offrir à la coordination du Budget Participatif un bureau équipé pour une bonne exécution de ses missions et le suivi renforcé des projets retenus et en cours d'exécution.
- Editer et diffuser le règlement intérieur du Budget Participatif, son plan d'animation et le bilan des premières réalisations, dans le cas où on met en œuvre un deuxième BP
- Actualiser et diffuser le plan de développement local et renforcer la coordination autour de la mise en œuvre de ce plan.
- Nouer des contacts en vue d'établir des coopérations décentralisées entre la commune et des villes de l'occident pratiquant le Budget Participatif
- Mobiliser des financements pour soutenir la mise en œuvre des projets identifiés.

CONCLUSION

Tout compte fait, nous félicitons Juristes Solidarités et le COPIL pour avoir concrétisés ce rêve de projet UMOJA, car cette activité a renforcé les capacités des stagiaires et la fraternité entre membres du réseau.